
Programme de Formation

Facturer les actes infirmiers conventionnés

Organisation

Durée : 23 heures

Mode d'organisation : E-learning

Contenu pédagogique



Public visé

Cette formation s'adresse principalement à des **adultes en reconversion** visant une activité de facturier auprès d'infirmiers libéraux.

Elle convient aux personnes qui souhaitent comprendre le fonctionnement d'un cabinet d'infirmier libéral, apprendre à traiter les prescriptions et sécuriser les dossiers de facturation, avec une montée en compétence progressive jusqu'à l'autonomie.



Objectifs pédagogiques

À l'issue du parcours, l'apprenant sera capable de

- décrire le métier d'IDEL, son organisation et ses modes d'exercice, afin d'adapter sa manière de travailler avec le soignant et de comprendre son environnement professionnel.
- situer la facturation dans son cadre réglementaire, appliquer les règles de la NGAP à des situations de soins courantes,
- réaliser une facturation complète de la prescription à la télétransmission,
- contrôler la conformité des dossiers et traiter les rejets, impayés et indus.



Description

La **partie 1**, intitulée *Avant la facture, il y a la tournée*. Elle vise à comprendre le métier, le contexte et le cadre réglementaire.

La **partie 2**, *Les ordonnances s'accumulent*. Elle a pour objectif d'apprendre la NGAP comme une langue, afin de traduire le soin en langage de l'Assurance maladie. Les contenus portent sur la compréhension de la NGAP comme dictionnaire de traduction et sur le passage à l'étape où l'apprenant devient celui qui travaille réellement les dossiers ; la lecture d'une ordonnance en trois temps, pour identifier qui, quoi et combien de temps ; les actes et leurs lettres-clés, les coefficients et la lecture des tableaux de référence ; les majorations et les déplacements, avec leurs conditions d'application ; les cumuls et les taux, pour savoir associer les actes, respecter l'ordre et distinguer taux plein et taux réduit ; le BSI, l'évaluation de la dépendance, la traçabilité et l'impact sur la facturation.

La **partie 3**, *L'infirmier part en tournée, vous gérez la facturation*. Elle permet de pratiquer la facturation de bout en bout, en autonomie. Les modules couvrent la première facture en solo via la saisie dans un logiciel de télétransmission mis à disposition, avec identification, actes, majorations et validation ; la télétransmission, incluant les lots, les retours, les motifs de rejet, la correction et la retransmission ; enfin, les impayés et indus, avec la notification d'indu, la recherche de l'origine, la contestation.

Le parcours prévoit également une **évaluation et validation** structurées : un pré-test diagnostique à l'entrée pour mesurer le point de départ et adapter le parcours ; des micro-missions et feedbacks de Thomas pendant la formation, à visée formative et sans enjeu ; des quiz de situations et des cas en fin de partie pour valider chaque étape ; une mise en situation pratique évaluée en fin de parcours, portant sur l'ensemble des



trois parties ; un défi de transfert consistant à analyser quelques factures anonymisées, afin de mesurer l'application réelle.

Enfin, le dispositif d'ancrage et d'accompagnement comprend des rappels espacés sous forme de mini-quiz durant chaque module, avec remise en jeu des questions ratées, des fiches à garder téléchargeables, datées et versionnées, constituant le classeur du facturier, ainsi qu'un soutien par forum ou messagerie avec un formateur.

★ **Déroulé**

L'accès à la formation est possible tout au long de l'année, grâce à des sessions ouvertes sur une période de 6 mois. Cette organisation permet une grande souplesse d'inscription et offre la possibilité de débiter la formation au moment le plus adapté à votre disponibilité et à votre projet.

Vous pouvez intégrer une session en cours pendant le premier mois de son ouverture. Cette période d'admission facilite votre entrée dans le parcours tout en vous laissant le temps nécessaire pour prendre connaissance du programme, vous organiser sereinement et démarrer dans de bonnes conditions.

★ **Prérequis**

Aucun prérequis en santé ni en facturation n'est exigé pour entrer dans la formation.

En revanche, une certaine aisance avec un ordinateur et la lecture de documents administratifs est nécessaire pour suivre confortablement le parcours à distance et exploiter les ressources pédagogiques proposées.



Modalités pédagogiques

La formation est proposée à distance, en **asynchrone**, avec une progression structurée par modules et par séquences courtes. Le parcours alterne apports méthodologiques, situations professionnelles, cas concrets et mises en pratique guidées autour d'un fil rouge narratif.

Les apprentissages reposent sur une pédagogie active : observation, analyse de situations, manipulation d'ordonnances, résolution de cas de cotation, simulations de facturation et gestion d'incidents de télétransmission. L'apprenant avance d'abord avec l'aide du contexte et des personnages, puis vers une autonomie complète.

Un accompagnement est prévu tout au long du parcours via un espace d'échange avec un formateur, avec un délai de réponse sous 24h sur les jours ouvrés (Lundi au Vendredi).

Des quiz intermédiaires et des remises en jeu des connaissances favorisent l'ancrage progressif des acquis.



Moyens et supports pédagogiques

Le parcours mobilise des supports variés et multimodaux : documents à lire, exercices, cas concrets, frises horaires interactives, vidéos ou carrousels selon les séquences, simulateur de facturation et contenus de révision.

L'apprenant bénéficie également d'un espace d'échange, d'une FAQ vivante.



Modalités d'évaluation et de suivi

L'évaluation débute par un **pré-test diagnostique non noté** à l'entrée, destiné à mesurer le niveau de départ et à adapter les révisions.

Tout au long du parcours, l'apprenant est évalué de manière formative grâce à des micro-missions, des quiz de situations et des cas pratiques en fin de partie. La validation finale prend la forme d'une **mise en situation pratique**.

**Public visé**

La formation étant réalisée à distance, elle limite les contraintes de déplacement et permet une organisation souple du temps d'apprentissage.

Les modalités asynchrones, les séquences courtes et la disponibilité d'un espace d'échange avec un formateur favorisent l'adaptation au rythme de chacun.

Si vous êtes en situation de handicap, contactez-nous afin de pouvoir envisager ensemble les aménagements possibles.